

COMMUNE de LARAJASSE

L'an deux mille dix, le dix novembre, à 20h30, le conseil municipal, dûment convoqué par Janine VIRICEL, Maire, en date du 05 novembre 2010, s'est réuni en Mairie de Larajasse.

Etaient présents : Janine VIRICEL, Claude GOY, Guy RAGEY, Fabrice BOUCHUT, Christiane FONT, Régis GUINAND, Pascal CHILLET, Karine BARRON, Jérôme GUBIEN.

Absents : Josette FAYOLLE, Jean Marc BRUYAS, Patrick CHILLET, Jean Pierre AVENIER, Anne Marie POIROT, Jeannine PHILIS.

Excusés : Josette FAYOLLE, Jean Marc BRUYAS, Patrick CHILLET, Jean Pierre AVENIER, Anne Marie POIROT, Jeannine PHILIS.

Pouvoirs :

Secrétaire de séance : Claude GOY

SEANCE DU 10 NOVEMBRE 2010

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le compte rendu de la séance précédente du conseil municipal en date du jeudi 14 octobre 2010 est approuvé à l'unanimité.

N° 2010-052 subvention exceptionnelle voyages scolaires

Madame le Maire explique que chaque année scolaire, la commune de Larajasse participe au financement du coût des voyages scolaires organisés par les deux écoles publique et privée. Cette participation est calculée comme suit : un forfait est déterminé par élève et une subvention est donc attribuée en fonction du nombre d'élèves à chaque école.

Madame le Maire rappelle les montants attribués les années précédentes, et propose de déterminer le forfait individuel à attribuer pour un élève. Elle propose le même montant que l'an dernier, soit 24 € pour un élève.

Ainsi, pour l'école publique de Lamure, le montant de la subvention s'élèverait à 24 € x 48 élèves, soit 1 152 €, et pour l'école privée Saint François le montant de la subvention d'élève à 24 € x 100 élèves, soit 2 400 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'allouer une subvention exceptionnelle aux écoles de la commune pour les voyages scolaires effectués, et selon les montants définis ci-dessus.

Adopté à l'unanimité.

N° 2010-053 Modification des tarifs de location du pôle d'animation et de la salle Ste Anne

Madame le Maire explique que la commune de Larajasse loue deux de ses salles pour des manifestations : le pôle d'animation et la salle Sainte Anne. Les tarifs de location ont été modifiés pour la dernière fois par délibération en date du 18 décembre 2008. Compte tenu de l'augmentation des charges, il convient de réévaluer ces tarifs.

Madame le Maire demande au conseil municipal d'approuver les nouveaux tarifs de location du pôle d'animation et de la salle Ste Anne, à compter du 1^{er} janvier 2011.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve les modifications des tarifs de location des salles du pôle d'animation et de la salle Sainte Anne, à compter du 1^{er} janvier 2011.

Adopté à l'unanimité.

Questions diverses

Tourisme

Le conseil municipal doit se prononcer sur le texte relatif à la commune de Larajasse, qui sera mis dans le guide touristique de la communauté de communes Les Hauts du Lyonnais. Madame le Maire et les adjoints ont effectué une première lecture et fait quelques remarques.

Madame Anne Marie POIROT explique que les pages de présentation sont identiques pour toutes les communes, ce qui explique certaines répétitions et le découpage thématique communal, ainsi que le fait que les commerces ne sont pas répertoriés.

Le texte final comporte 4 pages. Il sera à valider lors de la relecture du bon à tirer en décembre.

Bâtiments et travaux

- L'aménageur sollicité pour un projet sur l'ancienne cure de L'Aubépin ne donne pas suite. Le projet de réhabilitation ne semble pas rentable financièrement.
- Les travaux de la Villa Mary ont débuté. Quelques arbres ont été abattus dans le parc, pour des questions de sécurité. Par ailleurs, le conseil municipal visite le chantier le samedi 27 novembre à 10h30 ou le mardi 23 novembre à 10h30.

La commune de Larajasse va rédiger une annonce à destination des facultés de médecine, pour la recherche du médecin généraliste qui pourrait s'installer dans le pôle médical. Par ailleurs, les membres du conseil municipal décident à l'unanimité de proposer la gratuité des locaux pendant les deux premières années d'exercice.

- L'implantation du transformateur à Lamure n'est pas encore définie. Les propriétaires sollicités doivent donner réponse à la mairie.
- Les travaux d'assainissement au Machizaud sont pratiquement terminés. Les branchements pourront se faire au printemps prochain.

Communication

Le bulletin municipal est en cours d'élaboration. Il manque quelques articles. Le bulletin devrait être distribué comme chaque année entre Noël et le jour de l'an. Les articles d'associations intercommunales ne paraissent pas, car ils sont repris dans le bulletin de la communauté de communes qui est édité à la même période.

Il convient de se rapprocher des artisans et commerçants pour le forum des associations, organisé pour la cérémonie des vœux du maire.

Ecole et cantine

Le sondage relatif au dimensionnement du futur groupe scolaire sera distribué avec le bulletin municipal. Il fait l'objet d'une relecture et d'une validation.

Le restaurant Les 3 Clochers ne souhaite plus fournir les repas de la cantine de l'école de Lamure, à compter du 1^{er} janvier 2010. Il faut trouver une autre solution, mais le nombre restreint de repas n'est pas avantageux pour les candidats potentiels.

Recensement 2011

Entre le 20 janvier 2011 et le 19 février 2011, la commune de Larajasse fait l'objet du recensement. La commune est découpée en 3 zones, dont s'occupe un agent recenseur. Actuellement la commune recherche des agents recenseurs. Il convient d'avoir une bonne connaissance de la commune, une importante disponibilité et une bonne approche des gens recensés.

Pour mémoire, la réponse aux enquêtes de recensement est obligatoire.

Dates des conseils municipaux pour l'année 2011

Jeudi 06 janvier 2011

Jeudi 10 février 2011

Jeudi 10 mars 2011

Jeudi 14 avril 2011

Jeudi 12 mai 2011

Jeudi 09 juin 2011

Jeudi 21 juillet 2011

Jeudi 08 septembre 2011

Jeudi 13 octobre 2011

Jeudi 10 novembre 2011

Jeudi 15 décembre 2011

Fin de la séance 00h00.